

10E LETTRE D'INFORMATION 2021 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Madame la Présidente, Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous informer des activités de la Fédération suisse de natation en vous adressant notre lettre d'information 9/2021. Veuillez également vous rendre régulièrement à la [page web](#) de la fédération.

COVID-19 - MESURES DE STABILISATION 2021

Dans les lettres d'information n° 4 du 12 avril 2021, n° 5 de mai 2021, n° 7 de juillet, n° 8 de septembre 2021 et n° 9 d'octobre, nous vous avons informé des **mesures de stabilisation 2021**.

Dans cette nouvelle enveloppe, la fédération dispose d'un total de près de CHF 8,5 mio. Cette mesure vise à atténuer les **dommages financiers nets** causés par Covid 19.

Selon les directives de Swiss Olympic, le montant susmentionné est ou était disponible en deux tranches égales. (4,2 Mio. chacune).

La **première tranche/phase** couvrait la période du 1er janvier 2021 au 30 avril 2021. La date de clôture des demandes était en mai 2021. Les paiements d'acompte ont été effectués aux demandeurs en juillet 2021.

La **deuxième phase**, d'un montant de 4,2 millions d'euros supplémentaires, prend en compte les pertes subies entre le 1er janvier 2021 et le 31 août 2021. Jusqu'à la date de clôture de la phase 2, le 15 novembre, un total de 41 demandes ont été déposées auprès d'Aeberli Treuhand AG.

Swiss Olympic et l'OFSPPO partent du principe qu'aucun préjudice lié à Covid ne se produira après le 31 août 2021. Si, contre toute attente, cela devait néanmoins être le cas, il pourrait y avoir une troisième phase qui couvrirait toute perte pour la période du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2021. Nous vous en informerons dès que nous aurons de plus amples informations.

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA FÉDÉRATION A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022

Avec le changement de fournisseur de services informatiques, le système téléphonique a également dû être changé. **Depuis le 1^{er} novembre 2021**, le secrétariat est joignable au nouveau numéro **031 552 24 00**. Merci de bien vouloir enregistrer ce nouveau numéro dans vos contacts.

HEURES D'OUVERTURE A NOËL ET NOUVEL AN 2021

Le secrétariat sera fermé du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre 2021. A partir du 3 janvier 2022, nous serons de nouveau à votre disposition aux heures d'ouverture habituelles. En cas d'urgence, nous sommes

joignables à l'adresse e-mail info@swiss-aquatics.ch. Les e-mails d'information seront consultés quotidiennement.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2022

La prochaine Assemblée des délégués et les assemblées sportives ordinaires auront lieu le **samedi 30 avril 2022 à la Maison du Sport à Ittigen**. Aucune proposition de membres n'est parvenue au secrétariat jusqu'au **31 octobre 2021**.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL DES 6/7 NOVEMBRE 2021

Le week-end des 6 et 7 novembre 2021, le comité central a tenu une séance de deux jours au Tessin. Outre un ordre du jour richement chargé, une visite du Centro Sportivo Tenero (CST) a été organisée.

- *Visite du Centro Sportivo Tenero*

Bixio Caprara, directeur du CST, a montré au comité central les impressionnantes infrastructures du CST et l'a informé du projet de piscine prévu. Une fois achevé en 2025, Tenero comptera parmi les plus grandes installations de natation de Suisse et offrira d'excellentes conditions d'entraînement et de compétition pour les quatre disciplines sportives aquatiques. Le comité central remercie d'ores et déjà la Confédération pour cet important investissement.

- *Entraîneur Swiss Aquatics de l'Année*

Le comité central a discuté d'un document de base qui prévoit, à moyen terme, de décerner le prix de 'l'entraîneur de l'année' des sports aquatiques. Cette idée sera poursuivie et le document sera renvoyé au groupe de travail pour une élaboration détaillée.

- *Représentation des athlètes et promotion des femmes*

Dans la convention de prestations de Swiss Olympic pour la période 2021 - 2024, un plan de mesures est exigé d'ici la fin de l'année 2021 pour montrer comment, d'une part, une représentation adéquate des athlètes au niveau stratégique peut être garantie à court, moyen et long terme et, d'autre part, comment la représentation des femmes dans les fonctions de direction peut être améliorée.

La fédération internationale FINA dispose également d'un comité d'athlètes depuis 2021 et invite les fédérations nationales à également mettre en place un tel comité.

La Fédération suisse de natation va elle aussi mettre en place un comité d'athlètes. D'une part, les quatre disciplines sportives (Swimming, Diving, Water Polo et Artistic Swimming) devront y être représentées, et d'autre part, la représentation des femmes devra également être garantie.

Le comité central a discuté de différentes options et préparera les propositions nécessaires pour les assemblées sportives et l'Assemblée des délégués de 2022.

Depuis un certain temps déjà, la fédération tente d'augmenter le nombre de femmes au sein du comité central et des directions techniques. Par exemple, pour le poste vacant de responsable des finances au sein du comité central, 10 femmes possédant les connaissances financières nécessaires ont été contactées. Malheureusement,

malgré des entretiens intensifs, aucune d'entre elles n'a pu être motivée pour assumer cette fonction très importante au sein de notre fédération.

La Fédération suisse de natation tente également d'augmenter le nombre de femmes au sein des directions sportives, mais s'oppose fermement à l'instauration de quotas.

Au contraire, la fédération attirera régulièrement l'attention sur la thématique des femmes, afin de motiver davantage de femmes à assumer également au niveau local et régional une fonction au sein de leur club ou de leur association régionale.

COTISATIONS DE MEMBRES

Ce sont les clubs qui sont les membres de la Fédération suisse de natation avec droit de vote et qui paient une cotisation en fonction de la catégorie de membres, du nombre de licences et du nombre de disciplines sportives pratiquées dans le club. La pandémie de Covid a montré que cette structure de frais est très vulnérable en raison du rapport entre les frais et le nombre de licences. De plus, la fédération est l'une des rares fédérations en Suisse où le membre du club n'est pas automatiquement membre de la fédération nationale.

Le comité central a donc commencé à réfléchir à la manière de simplifier la structure des frais à l'avenir et de réduire la dépendance vis-à-vis des licences. Il s'agit également de réduire la dépendance vis-à-vis des sources de subventions de droit privé et de droit public.

FINA DEVELOPMENT PROGRAM 2022

La FINA proposera à nouveau un programme Development pour les années à venir. Des fonds seront accordés en fonction du niveau de Gouvernance de la fédération sportive. La FINA a confirmé la classification de la FSN au niveau 1. La FSN recevra donc 30'000 US\$ en 2022. La natation soumettra d'ici fin novembre 2021 un projet à la FINA pour l'année 2022.

Meilleures salutations



Dr. Ewen A. Cameron
Co-Président



Bartolo Consolo
Co-Président



Michael Schallhart
Secrétaire général